

Accompagnement des équipes pédagogiques Le GRAND ORAL

Le Grand Oral est jusqu' à présent maintenu et donc sa préparation est désormais une urgence dont beaucoup d'entre vous se sont saisis. Cependant l'indicateur qu'est le parcours M@gistère « formation à la préparation et à l'évaluation du GRAND ORAL », à destination des professeurs, soulève quelques interrogations concernant le nombre de professeurs inscrits dans notre académie. L'objet de ce document consiste, de nouveau, d'apporter une aide aux équipes pédagogiques.

I-Rappel de la stratégie académique

- Réalisation **d'un Vademecum** sur les invariants du GRAND ORAL par les corps d'encadrement (collège des IA-IPR et personnels de direction) ; appropriation par les équipes pédagogiques avec les corps d'encadrement en appui. Nécessité de mettre en œuvre une stratégie de toute l'équipe pédagogique au sein de l'établissement.
- Déclinaison du Grand Oral dans sa dimension disciplinaire et interdisciplinaire (choix des deux questions) ; animations pédagogiques par les corps d'inspection au cours de l'année scolaire 2020-2021, production de ressources sur les sites disciplinaires académiques (à consulter).

II- Rappel de la stratégie nationale

- M@gistère en auto-formation accessible avec le lien :
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2060§ion=20>

Commentaires :

- Le M@gistère est régulièrement alimenté par de nouvelles réflexions et de nouvelles ressources.
- Présentation de la structure et des objectifs du Grand ORAL.
- Préparer les élèves au GO ; être jury du GRAND ORAL.
- Des exemples d'oraux réalisés par des élèves et enregistrés sous format vidéo, avec le temps de délibération du jury (exemples non modélisants mais supports à la réflexion collective).

III-accompagnement continu des équipes pédagogiques par les corps d'inspection

- Production de documents académiques et /ou nationaux
 - Devenir jury au Grand oral.
 - Carnet de bord ou de suivi du Grand Oral.
 - Aide aux évaluateurs du Grand oral.
- Accompagnement volontariste des équipes pédagogiques par les corps d'inspection (IA-IPR référent et disciplinaires)

IV-Points de vigilance

- L'élève peut fournir (conseillé) au jury un document réalisé pendant les 20 minutes de préparation : trame de l'exposé, carte mentale, schéma, démonstration, algorithme... ; ce document n'est pas évalué par le jury, mais peut servir dans le temps d'échange.
- Le tableau peut être utilisé durant le temps d'échange à la demande du jury afin de préciser un élément que l'oral met difficilement en valeur (formule mathématique ou chimique,) ; attention le temps passé au tableau doit être minimal pour ne pas interférer négativement avec le temps de l'échange.

PJ: « Devenir jury au Grand Oral-académie de la réunion » ; « Carnet de bord ou de suivi du Grand Oral » ; « Aide aux évaluateurs du Grand Oral-académie de la réunion » (à croiser avec la grille indicative du BO)